

AR PREFECTURE

006-210601597-20180711-04_07_11_2018-DE
Regu le 16/07/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt
En préfecture du
Et publication en mairie du

16/7/18
16/7/18



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018 À 18H00

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Monsieur André BEZZINA Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Christiane FROUTÉ, Monsieur André BIANCHERI, Monsieur Bernard REBUFFEL, Madame Monique LAUGIER, Madame Gisèle AMEDEO, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Joseph COSENTINO, Monsieur Robert BOJANOVICH, Monsieur Régis BELLI, Monsieur Richard CONTE, Madame Patricia DEGUS,

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 19

Votants : 24

Absents avec procuration

Monsieur Jean-Paul GEAY donne procuration à Madame Pasquale HATTEMBERG
Madame Isabelle PALAZZOLI donne procuration à Madame Juliana CHICHMANIAN
Madame Anne RAINAUD donne procuration à Monsieur André BIANCHERI
Monsieur Jean-François GIAUME donne procuration à Monsieur Robert BOJANOVICH
Monsieur Florian VIALLA donne procuration à Madame Joëlle BRAVETTI

Absents excusés :

- Madame Marie ADAMO-BRONSONE
- Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN
- Madame Christine PETRUCCELLI
- Monsieur Cédric CIRASA
- Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Régis BELLI est élu secrétaire de séance.

4/ OBJET : ACCORD DE GARANTIE D'EMPRUNT À L'EHPAD PUBLIC DE VILLEFRANCHE S/MER - CONSTRUCTION EN EXTENSION SUR LE SITE DE LA SOFIETA

Maître Juliana CHICHMANIAN, Adjointe au Maire, expose à ses collègues

Par délibération du 11 octobre 2017, le conseil municipal a accordé à l'EHPAD public de Villefranche S/ Mer, une garantie d'emprunt de 50% (soit la somme de 4 592 500 €) pour un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destiné à l'opération de construction en extension de 42 logements sur le site de la Sofieta. Ce projet, ainsi que celui portant sur la reconstruction de L'Escalinada, ont été présentés à la population, lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 15 juin 2018 à l'Auditorium.

AR PREFECTURE

006-210601597-20180711-04_07_11_2018-DE
Regu le 16/07/2018

Par courrier du 26 juin 2018, la direction de l'établissement a transmis en mairie le contrat de prêt local social (PLS) souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, annexé à votre ordre du jour.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant du prêt : 9 185 000 €

Montant à garantir : 4 592 500 €

Durée de la phase de préfinancement : 24 mois

Durée de la phase d'amortissement : 40 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index ; livret A

Taux d'intérêt : 1,86%

Profil d'amortissement : (amortissement prioritaire (échéance déduite)

Modalité de révision SR

Considérant l'intérêt pour la commune de soutenir la réalisation de logements sociaux dans leur diversité

Vu l'article L 2252-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Elle leur demande de bien vouloir :

- Garantir à hauteur de 50% l'emprunt souscrit par l'Ehpad Public de Villefranche Sur Mer auprès de la Caisse de dépôts et Consignation aux conditions financières fixées au contrat de prêt, qui était annexé à la présente délibération,
- S'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt,
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tout document lié à la garantie communale.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré à l'unanimité
ADOPTE



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives